



## COMMUNIOUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

## STATION D'EAU POTABLE:

Les municipalités de Saint-Joseph-du-Lac et de Pointe-Calumet disposent désormais d'un véhicule amphibie destiné aux situations d'urgence

Saint-Joseph-du-Lac, le 30 septembre 2019 – Aujourd'hui, les conseils municipaux de Saint-Joseph-du-Lac et de Pointe-Calumet sont heureux d'annoncer l'achat d'un véhicule amphibie, dont la fonctionnalité première est d'accéder au site de la station d'eau potable desservant les deux municipalités en période de crue ou en situation d'urgence. Ce véhicule tout-terrain, de marque Argo, peut se déplacer tant sur la terre que sur l'eau.

En effet, la station d'eau potable, qui dessert les quelque 12 000 citoyens de Saint-Joseph-du-Lac et de Pointe-Calumet, se trouve à l'intérieur du parc d'Oka. En période de crue, l'accès à la station d'eau potable peut se voir complexifié par l'inondation de routes et de chemins menant à cette dernière.

Or, les services municipaux doivent pouvoir y accéder en tout temps, car des interventions de maintenance et d'entretien sont nécessaires afin d'assurer son bon fonctionnement.

C'est d'ailleurs dans le cadre des inondations printanières de 2019 que l'achat a été réalisé : « L'eau empêchait nos équipes de ravitailler la station en produits chimiques nécessaires à son traitement. L'armée nous a dépannés à quelques reprises, mais il nous fallait absolument accéder par nous-mêmes à cette infrastructure majeure. L'achat du véhicule amphibie s'est imposé comme la solution idéale en ce sens. Je tiens d'ailleurs à remercier le conseil municipal calumet-pontois pour son ouverture à cet achat commun », explique M. Benoit Proulx, maire de Saint-Joseph-du-Lac.

« Nous sommes heureux de l'ajout de ce véhicule qui sera utile à l'atteinte de certains domiciles en période de crues, en plus d'être un véhicule d'urgence par excellence pour toutes autres situations. Il était primordial pour nous d'obtenir une autonomie complète quant à l'accessibilité de la station d'eau potable, située dans le parc d'Oka. », a indiqué Mme Sonia Fontaine, mairesse de Pointe-Calumet.

Le coût du véhicule a été réparti équitablement entre les deux municipalités concernées et le gouvernement du Québec.

- 30 -

Renseignements: Marie-Michelle Crevier

Responsable des communications

450 623-1072 poste 233 mmcrevier@sjdl.qc.ca